



Publication le 25 OCT. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-65

L'an **deux mille seize**, le **onze octobre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (jusqu'à 19 h), Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

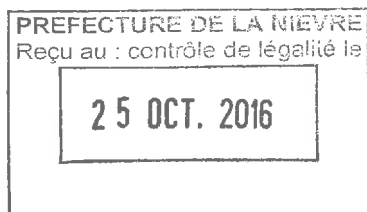
Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ALTMAN (à partir de 19 h), Mme LAROCHE à Mme LACOUR, Mme POIRIER à M. DUBOIS, M. MORAND à M. GUERIN, Mme DUCOURTIOUX à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme MARCEL à M. DAMBRINE.

Monsieur Christophe DAMBRINE a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Location de salles – Création d'un tarif week-end et vendredi soir.

Monsieur DAMBRINE, Adjoint à la culture, expose qu'il est régulièrement demandé à la collectivité un tarif « week-end » pour les locations des salles municipales.

A cet effet, il serait proposé ce qui suit :



Mairie

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

SALLES		TARIFS	1 ^{ère} journée (actuellement pratiqué)	2 ^{nde} journée (proposition)	Total des 2 jours	Veille de location
Marcel PAUL	V-V		151 €	100 €	251 €	20 €
	Ext		182 €	120 €	302 €	30 €
André MALRAUX	V-V		152 €	100 €	252 €	20 €
	Ext		182 €	120 €	302 €	30 €
Charles BAUDELAIRE	V-V		81 €	50 €	131 €	20 €
	Ext		101 €	70 €	171 €	30 €
Centre Gérard Philippe	CGP	V-V	202 €	150 €	352 €	50 €
		Ext	325 €	280 €	605 €	70 €
	Salle des Réceptions	V-V	131 €	90 €	221 €	20 €
		Ext	162 €	120 €	282 €	30 €
	Bar	V-V	20,5 €	20,5	41 €	10 €
		Ext	20,5 €	20,5	41 €	10 €

Les veilles de locations, les salles municipales seront mises à disposition des locataires selon leurs besoins et suivant l'horaire convenu dans la convention.

La remise des clés serait effectuée par le service Etat-Civil sur les horaires d'ouverture, avant 17 h 30, ou par les adjoints.

C'est pourquoi Monsieur DAMBRINE propose d'approuver ces nouvelles dispositions qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2017.

Adopté par 24 voix pour et 5 contre.

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 17 octobre 2016

Le Maire,


Isabelle BONNICEL

